



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**« PROMOTION DU COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE SUR LE
TERRITOIRE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EST
ENSEMBLE »**

ANNEXES

www.est-ensemble.fr

Annexe 1 : Dépliant sur le compostage en pied d'immeuble

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le **compostage** est la dégradation naturelle de la matière organique en **compost**, engrais naturel pour les plantes et amendement pour le sol.

Le compost structure le sol, l'enrichit en minéraux et améliore sa qualité.

Le **lombricompostage** est une technique qui utilise l'activité biologique de vers de terre spécifique (**eisenia foetida**), de **collemboles** et bien d'autres pour transformer les déchets organiques en lombricompost.

Le **compostage en pied d'immeuble** consiste à organiser un espace où les habitants d'un immeuble peuvent déposer régulièrement une partie de leurs déchets alimentaires dans des bacs à compost. La valorisation du compost est aussi importante (ils utilisent également le compost obtenu pour leurs plantations et espaces communs).



POURQUOI COMPOSTER ?

- Créer du lien social et du vivre ensemble entre les habitants d'un immeuble.
- Stimuler les comportements éco-citoyens : Participer à une amélioration de la propreté des résidences.
- Réduire le volume des déchets à prendre en charge.
- Favoriser le retour au sol des matières organiques (fertilisation des sols).
- Limiter la pollution : Réduction des collectes, provoquant moins d'émission et autres polluants.

Deux possibilités :

- Le compostage : Sur un terrain plat (environ 10 m²) d'**espace vert**, en contact avec le sol.
- Le lombricompostage : Sur un petit terrain **sans espace vert**.

FONCTIONNEMENT D'UN SITE DE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE



Amener les déchets au composteur et verser les épluchures dedans, ensuite brasser le compost pour faire circuler de l'air. Enfin ajouter de la matière sèche afin de recouvrir les nouveaux déchets.



Outils fournis par Est Ensemble



3 **Bacs** en bois ou en plastique (600, 800 ou 1000 litres, dont 1 bac d'apport, un bac pour la matière sèche et 1 bac de maturation),



Bioseau : petit seau à couvercle, servant au dépôt de déchets de cuisine destinés au composteur.



Aérateur : outil qui permet d'aérer le compost sans effort.



Brass'compost : outil qui permet de brasser et d'aérer le compost.



Bâche : Sert à récolter le compost.

Autres outils nécessaire pour faciliter l'opération du compostage



Griffe : outil qui sert à retourner et à brasser les déchets en surface.



Fourche : outil muni d'un long manche qui sert à brasser, homogénéiser, et redonner une bonne aération au compost.



Pelle : outil de manutention qui sert à déplacer le compost.



Tamis : outil qui permet d'affiner le compost et sert à supprimer les déchets non décomposés.



Paire de gants: outil de protection et d'hygiène pour ne pas se salir les mains et travailler aisément le compost.

FONCTIONNEMENT D'UN LOMBRICOMPOSTEUR COLLECTIF

Pour installer un site de lombricompostage, Est Ensemble livre un kit de lombricompostage qui comprend le lombricomposteur (400 ou 660 litres), le panier de récolte du lombricompost, un matelas d'humidification, un bac de stockage de carton, un bioseau et un guide complet par foyer.



Lombricomposteur avec bac de stockage de carton



Panier de récolte



Matelas d'humidification

Chaque modèle comprend trois niveaux :

1 Volume dédié aux vers et au dépôt des biodéchets qui reposent sur une grille en aluminium. En son centre, cette grille comprend une bonde amovible (ou deux pour le 660 L) permettant de transférer le lombricompost.

2 Volume dédié au stockage et à la récolte du lombricompost. Une trappe en façade permet de récolter le lombricompost obtenu.

3 Volume dédié à la récupération du lombrithé obtenu par percolation. Il comprend un robinet de récupération ainsi qu'une trappe arrière de visite.

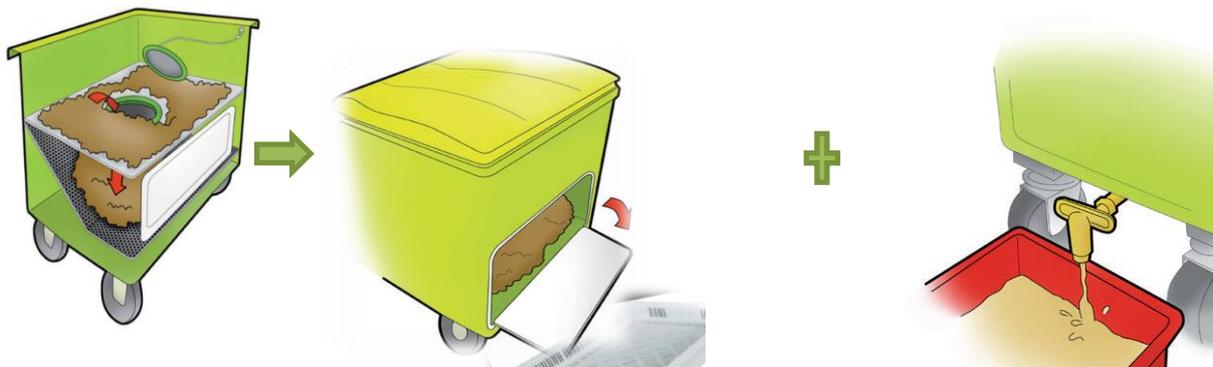


Bonde amovible



Grilles d'aération réparties sur le pourtour du bac

Le lombricomposteur permet d'obtenir du lombricompost (une matière proche du terreau) et du lombrithé (un engrais liquide) :



LES ETAPES D'UN COMPOSTAGE

1^{ère} étape Initier un projet

Partager vos envies avec vos voisins de l'immeuble potentiellement intéressés.
 Informer et convaincre le syndicat des copropriétaires ou les bailleurs, de l'importance d'une telle action.
 Obtenir un accord écrit du gestionnaire du site ou du conseil syndical pour valider et garantir la réalisation du projet.
 Identifier deux référents du site.
 Appelez le numéro **Infos déchets** (gratuit): **0 805 055 055**.

2^{ème} étape Préparer le projet

Formation des référents du projet par Est Ensemble.
 Choix de l'emplacement du site de compostage ou de lombricompostage avec Est Ensemble
 Disposition de la matière sèche (broyat pour le compostage)
 Disposition des différents outils nécessaires à l'opération de compostage.



Ensemble compostons nos déchets alimentaires !
 Projet d'installation d'un composteur collectif

Chaque personne produit 350 kg de déchets par an.
 Le compostage permet de les réduire de 30 % !

Futur lieu d'échange et de convivialité
Réunion de présentation le

SFDV 93
 Ici le contact et votre logo

Possibilité d'organiser des réunions de présentation.

3^{ème} étape Réussir son compostage

Formation pratique des habitants par Est Ensemble
 Distribution des guides et des bioseaux, après signature de charte d'engagement par chaque foyer participant.



4^{ème} étape Pérennité et développement des activités collectives

Implication des référents composteurs.
 Faire devenir le site de compostage un espace de partage et de convivialité.
 Profiter de nouvelles expériences (jardins partagés, balcons villes fleuries...)
 Tenir un registre d'activité.
 Réaliser un bilan une fois par an avec Est Ensemble.



Infos déchets



0 805 055 055

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU MOBILE



CHARTRE D'ENGAGEMENT DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE PROMOTION DU COMPOSTAGE DE PROXIMITE

BENEFICIAIRE :

Nom :

Prénom :

Association :

Etablissement :

Téléphone(s) :

Mail :

Adresse :

Commune :

MATERIEL MIS A DISPOSITION :

Modèle :

Quantité de bio-seau :

Aérateur :

Brass'Compsot :

Le participant s'engage à

- Utiliser le composteur remis. À défaut, informer la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets de sa non-utilisation et des raisons de l'abandon via prevention.dechets@est-ensemble.fr ;
- Composter des déchets organiques (déchets verts et déchets de cuisine notamment) en respectant notamment les règles de base du compostage ;
- Limiter les quantités de déchets organiques jetés dans la poubelle classique ou emportés à la déchèterie ;

100, avenue Gaston Roussel
93232 Romainville Cedex

T. 01 79 64 54 54

Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas
Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville

- Répondre aux questionnaires de suivi et recevoir les agents chargés de ce suivi dans la mesure du possible ;
- Informer la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets en cas de problème, de difficultés, de déménagement via prevention.dechets@est-ensemble.fr ;

Est Ensemble s'engage à :

- Etre à l'écoute de l'utilisateur et répondre à ses interrogations concernant la pratique du compostage ;
- Fournir aux volontaires une information claire et complète sur les méthodes de compostage domestique ;
- Pour les sites collectifs, mettre en place un suivi de l'opération, notamment par des visites sur le terrain pour discuter avec les praticiens, observer la qualité du compost et son utilisation, effectuer un bilan annuel de l'opération ;
- Organiser des réunions d'information, des sessions d'échanges entre praticiens en vue d'optimiser la pratique du compostage ;

Fait à, le

« Lu et approuvé ».....

Signature de l'utilisateur

Etablissement public territorial
Est Ensemble
Le président